

CABINET DE BERNARD CLERFAYT
BOURGMESTRE DE SCHAERBEEK

COMMUNIQUE DE PRESSE

Schaerbeek : feu vert pour le Contrat de Rénovation Urbaine !

OCe mercredi 20 décembre, le conseil communal de Schaerbeek a pris acte du programme du Contrat de Rénovation Urbaine (CRU) et approuvé les conventions signées entre la commune et la Région. En effet, la commune de Schaerbeek a été désignée comme opérateur en charge de la mise en œuvre de certaines opérations pour le périmètre « Brabant – Nord – St Lazare » (*).

Schaerbeek vient de fêter son 20ième anniversaire de rénovation urbaine. Elle vient, dans ce contexte, d'enregistrer deux bonnes nouvelles. L'une est l'obtention d'un nouveau Contrat de Quartier Durable (le 12ième pour la commune), sur le quartier Stephenson cette fois (cette nouvelle a déjà fait l'objet d'une annonce à la presse), et l'autre, la mise en œuvre du programme du CRU qui est adopté ce mercredi au Conseil communal.

« La rénovation urbaine est un des piliers du renouveau schaarbeekois mis en œuvre depuis plus de 20 ans », explique Bernard Clerfayt, Bourgmestre de Schaerbeek. « Les résultats sont importants à tous les niveaux. La qualité de vie des habitants dans les quartiers dépend en partie de leur environnement, de la qualité du bâti, des espaces publics, des espaces verts, de l'état des chaussées et des trottoirs, du dynamisme des commerces, des habitants et du monde associatif qui est très foisonnant dans notre commune. C'est donc une politique à laquelle nous accordons une importance fondamentale. Les enjeux dans ce périmètre Brabant – Nord – St Lazare sont importants. Il s'agit de quartiers densément peuplés avec une forte pression en matière de mobilité et comprenant peu d'espaces publics et infrastructures répondant aux besoins des habitants. Lors de l'établissement de ce périmètre, nous avons d'ailleurs demandé à ce que celui-ci soit étendu et nous l'avons obtenu ! Aujourd'hui c'est une nouvelle aventure qui commence et nous nous en réjouissons».

Le territoire de Schaerbeek compris dans ce périmètre a déjà été couvert par 4 contrats de quartiers. Le CRU poursuivra les efforts déjà accomplis, tout en veillant à améliorer les connectivités et les articulations entre les différents quartiers concernés.

Concrètement, la commune de Schaerbeek a été désignée comme opérateur pour les opérations suivantes :

- Création d'un pôle étudiants et liaison entre la Maison des Arts et la place de la Reine n°14, 15 et 16.
- Aménagement d'une crèche, rue Rogier n°126.
- Aménagement de tunnels sous la jonction Nord-Midi.
- Aménagement du parvis de la gare du Nord au niveau de la rue d'Aerschot ;
- L'aménagement convivial de la place de la Reine et de ses abords est également identifiée. Bruxelles-Mobilité devra se coordonner avec la commune pour réaliser un projet novateur qui nécessitera aussi une coordination importante avec d'autres opérations portées par la commune.
- La Commune de Schaerbeek se voit également confier la mise en œuvre du volet de cohésion sociétale du programme (animations de l'espace public/propriété, valorisation des intérieurs d'ilots, intégration des populations fragilisées et des jeunes, etc.).

« Au total », Précise Bernard Clerfayt, « ce sont plus de 10 opérations immobilières (logements, infrastructures et espaces publics) auxquelles il faut ajouter des opérations à venir en matière de cohésion sociétale. Il s'agit d'un montant global de 44 millions d'euros qui sera engagé dans ce périmètre. Cela comprend le subside Régional spécifique au dispositif CRU qui représente 22 M€ (un peu plus de 10 millions pour Schaerbeek), mais aussi les investissements consentis par d'autres opérateurs tels que Beliris, Bruxelles Mobilité, la STIB... et bien entendu les sommes mises en œuvre par les communes elles-mêmes. La commune de Schaerbeek contribuera par exemple au programme à hauteur d'environ 2,5M€. C'est donc un solide investissement qui va être fait dans ce périmètre et, probablement comme on le constate dans les CQD durables, cet engouement entraînera aussi d'autres investissements privés. C'est donc une dynamique positive qui se met en route aujourd'hui ».

Ces missions seront confiées à l'ASBL RenovaS qui gère depuis 20 ans les contrats de quartier pour la commune de Schaerbeek. A ce titre, elle soumettra au Collège des Bourgmestres et Echevins une proposition d'organisation pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations du CRU confiées à la Commune de Schaerbeek (opérations immobilières et de cohésion sociétale). C'est également cette équipe qui rédigera les fiches projets en lien avec les conventions de subventionnement pour les opérations de cohésion sociétale.

Vous trouverez ci-après le lien vers le programme complet sur le périmètre <https://sharing.oodrive.com/easyshare/fwd/link=8zP00Q9HcJwyzsR6jj5gxD>

(*) Pour rappel, le projet « Brabant – Nord – St Lazare » est l'un des cinq CRU piloté par le Gouvernement régional. Contrairement aux contrats de quartiers durables qui se limitent au territoire d'une seule commune, les CRU couvrent un périmètre élargi qui comprend au moins deux communes.

Ici, le périmètre s'étend principalement sur les communes de Schaerbeek et Saint-Josse, au nord de la petite ceinture. Toute une série d'opérations de revitalisation urbaine (immobilières, socio-économiques, d'espaces publics et environnementales) seront menées par une série d'opérateurs régionaux et communaux.